



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada



écoÉNERGIE  
une initiative d'écoACTION

Faites-vous construire une maison  
éconergétique?

# 10 questions à poser à votre constructeur



Canada

## **Avant de faire construire une maison éconergétique, posez à votre constructeur les dix questions suivantes :**

**1**

*Tout constructeur peut prétendre construire des maisons éconergétiques. Comment savoir que vos maisons sont vraiment éconergétiques?*

On peut mesurer l'efficacité énergétique d'une maison à l'aide du système d'évaluation ÉnerGuide de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Le système d'évaluation ÉnerGuide détermine le niveau d'efficacité énergétique d'une maison sur une échelle de 1 à 100. En moyenne, une maison neuve reçoit une cote avoisinant 72 sur l'échelle ÉnerGuide. Les plus hautes cotes pour les maisons éconergétiques atteignent et dépassent même 80. Pour avoir droit à la cote 100, une maison ne doit utiliser aucune énergie achetée.

L'initiative nationale R-2000\* et les initiatives éconergétiques régionales telles que ENERGY STAR® pour les maisons neuves, Novoclimat<sup>MC</sup>, Power Smart pour les maisons neuves, Built Green<sup>MC</sup> et Yukon GreenHome exigent que les maisons obtiennent une cote ÉnerGuide minimale.

Cherchez à savoir si votre constructeur bâtit votre résidence en faisant appel à l'une de ces initiatives ou si on apposera une cote de 80 ou plus à votre maison.

**2**

*Comme tous les constructeurs doivent satisfaire aux exigences du code du bâtiment, qu'est-ce qui distingue vos maisons de celles des autres constructeurs?*

Les maisons construites de manière à générer une cote ÉnerGuide de 80 ou plus dépassent les exigences énergétiques du code du bâtiment. Elles sont plus éconergétiques, ce qui se traduit par une économie des coûts d'énergie. Ces maisons offrent souvent une meilleure qualité d'air ambiant et sont construites avec des matériaux respectueux de l'environnement.

\*R-2000 est une marque officielle de Ressources naturelles Canada.

**5**

### *Pouvez-vous prédire quels seront mes coûts d'énergie?*

Les coûts d'énergie pour votre maison dépendront des habitudes de vie de ses occupants. Cependant, les constructeurs de maisons qui ont une cote ÉnerGuide peuvent utiliser l'objectif énergétique de votre maison pour prédire vos coûts annuels d'énergie axés sur des conditions d'activités normales. En général, les maisons qui bénéficient d'une cote ÉnerGuide de 80 ou plus coûtent environ un tiers de moins en dépenses de fonctionnement que les maisons neuves classiques.

### *Quelles mesures adoptez-vous pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons que vous construisez?*

**4**

Pour obtenir une cote ÉnerGuide de 80 ou plus, les constructeurs utilisent des produits isolants de haut niveau, intègrent l'énergie solaire passive dans leurs designs, installent des systèmes de chauffage et de ventilation à haut rendement et effectuent une complète étanchéisation à l'air pour améliorer l'efficacité énergétique et assurer une excellente qualité de l'air à l'intérieur.

**3**

### *De quelle façon vos techniques de construction cadrent-elles avec les plus récents développements technologiques dans le bâtiment?*

Les constructeurs autorisés par RNCan à bâtir des maisons qui obtiendront la cote ÉnerGuide font partie d'un réseau de professionnels qualifiés et innovateurs qui appliquent volontairement la procédure d'évaluation ÉnerGuide dans leurs bâtiments résidentiels.

La norme R-2000 est une norme en constante évolution qui témoigne de plus de 25 ans de recherche-développement par le gouvernement du Canada et l'industrie de la construction résidentielle. Cette norme est à la base des exigences techniques des initiatives éconergétiques régionales telles que ENERGY STAR pour les maisons neuves, Novoclimat, Power Smart pour les maisons neuves, Built Green et Yukon GreenHome.

Les constructeurs qui font appel à ces initiatives s'engagent à être des chefs de file de l'industrie et à suivre une formation pour être à la fine pointe des derniers développements en technologie de la construction résidentielle.

**6**

*Qu'est-ce qui rend vos maisons plus respectueuses de l'environnement que les autres?*

Les maisons utilisent 17 p. 100 de toute l'énergie consommée au Canada. Les maisons qui ont des cotes ÉnerGuide plus élevées devraient faire baisser cette statistique, car elles sont plus éconergétiques et émettent moins de gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement.

De plus, les constructeurs respectueux de l'environnement se servent souvent de matériaux écologiques, favorisent l'installation d'électroménagers éconergétiques et produisent moins de rebuts pendant la construction.

*Détenez-vous une accréditation du gouvernement du Canada pour construire des maisons éconergétiques?*

**7**

Les constructeurs de maisons qui ont une cote ÉnerGuide doivent être enregistrés et titulaires d'un permis émis par RNCAN, ce qui permet à RNCAN de surveiller les certifications de construction, la formation, les initiatives de mise en marché, et de produire l'assurance de la qualité pour les maisons qui ont reçu une cote ÉnerGuide.

**8**

*Est-ce que vous apposez une étiquette énergétique approuvée par le gouvernement à votre maison?*

Les maisons construites selon l'initiative nationale R-2000 et les initiatives éconergétiques régionales telles que ENERGY STAR pour les maisons neuves, Novoclimat, Power Smart pour les maisons neuves, Built Green et Yukon GreenHome reçoivent une cote ÉnerGuide officielle ou une cote conçue pour une initiative régionale spécifique, telle que l'étiquette ENERGY STAR pour les maisons neuves.

Les étiquettes qui indiquent les cotes attribuées contiennent des coordonnées, donnent des précisions concernant l'initiative qui a chapeauté la construction de la maison, et peuvent aider à la revente, parce que les acheteurs potentiels peuvent voir l'approbation par le gouvernement de l'efficacité énergétique de votre maison. Les étiquettes ÉnerGuide précisent aussi la cote énergétique de la maison sur une échelle de 1 à 100.



Seuls les constructeurs formés et autorisés par le gouvernement du Canada peuvent construire des maisons portant la cote ÉnerGuide.

Vous n'êtes pas satisfait des réponses? Consultez le site Web [maisonsneuves.rncan.gc.ca/trouverunparticipant](http://maisonsneuves.rncan.gc.ca/trouverunparticipant) pour poser des questions à un constructeur autorisé de maisons éconergétiques.

Pour de plus amples renseignements au sujet des initiatives éconergétiques de RNCan pour les maisons neuves, visitez le site Web de L'Office de l'efficacité énergétique à [maisonsneuves.rncan.gc.ca](http://maisonsneuves.rncan.gc.ca)

Ou écrivez à :

écoÉNERGIE pour les bâtiments et les habitations  
(maisons neuves)

Office de l'efficacité énergétique

Ressources naturelles Canada

580 rue Booth, 18<sup>e</sup> étage

Ottawa ON K1A 0E4

Pour commander des publications sur l'efficacité énergétique pour les maisons neuves, composez le 1-800-387-2000 (sans frais)

## *Construisez-vous des maisons qui reçoivent une cote ÉnerGuide de 80 ou plus?*

10

Cherchez à savoir si votre constructeur bâtit votre maison en association avec des initiatives éconergétiques régionales telles que ENERGY STAR pour les maisons neuves, Novoclimat, POWER SMART pour les maisons neuves et Yukon GreenHome ou si on apposera une étiquette de cote ÉnerGuide de 80 ou plus à votre maison.

9

## *Est-ce que des professionnels indépendants et titulaires d'un permis inspectent vos maisons pour en vérifier la qualité?*

RNCan effectue au hasard l'assurance de la qualité des maisons R-2000 et des maisons construites selon les initiatives éconergétiques telles que ENERGY STAR pour les maisons neuves, Power Smart pour les maisons neuves, Built Green et Yukon GreenHome. Ces maisons sont évaluées, inspectées et testées pour leur efficacité énergétique par des professionnels indépendants qui ont reçu une formation et un permis du gouvernement du Canada.